

Avis Public

Dépôt du rôle général de perception pour l'année 2020

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Marc Leblanc, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase :

QUE le rôle général de perception pour l'année financière 2020 a été produit et déposé lors de la séance ordinaire du Conseil le 3 février 2020;

QUE la direction générale de la Municipalité procèdera à l'envoi des comptes de taxes 2020 le 17 février 2020;

QUE le conseil a décrété que le paiement des taxes pour l'année 2020 sera effectué en un versement ou au plus, en trois versements égaux, soit un premier versement le 2 avril 2020, un deuxième versement, s'il y a lieu, le 2 juillet 2020 et un troisième versement, s'il y a lieu, le 1^{er} octobre 2020;

QUE toute personne peut consulter ledit rôle aux heures d'ouverture du bureau municipal.

**DONNÉ À SAINT-ATHANASE, CE QUATRIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE
L'AN DEUX MILLE VINGT.**

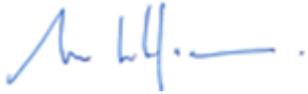


Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc Leblanc, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, entre 15 et 16 heures le ce quatrième jour de février 2020, au babillard situé à l'entrée du bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité au www.saint-athanase.com.

EN FOI DE QUOI, j'émet ce certificat ce quatrième jour de février 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Leblanc'.

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général et secrétaire-trésorier